



Déclaration liminaire **CGT**
au Comité Social d'Administration (CSA)
des 25 et 26 octobre 2023.

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les membres du CSA,

VNF prépare-t-il une entrée en bourse ?

Avec un solde budgétaire bénéficiaire de plus de **33 M d'€ pour 2022**, certains se féliciteront de ce bon résultat financier, de ces bénéfices records.

Plus 33 M d'€ alors que le budget prévoyait un déficit de 19 M d'€ ; c'est donc 52 M d'€ de recettes supplémentaires en 2022, à quelques centaines de milliers d'euros près, **ne chipotons pas sur ces gros chiffres !!!**

52 M d'€, c'est une belle cagnotte même pour l'euromillions !!!

Des recettes supplémentaires de plus de 52 M d'€ et ce, **malgré l'inflation**, avec des coûts augmentés pour toutes les dépenses de prestations et de fournitures.

Des recettes supplémentaires de plus de 52 M d'€, **malgré les 40 M € supplémentaires consommés en investissement** en 2022 par rapport à 2021.

Des recettes supplémentaires de plus de 52 M d'€, **malgré les 11 M € supplémentaires consommés en fonctionnement** en 2022 par rapport à 2021.

Et tout ceci avec un effectif global de 100 agents en moins en 2022 comparativement à 2021.

Fin 2022, c'est 169 M d'€ qui sont en banque pour VNF,
169 M d'€ en banque à Béthune !

Arrêtez de dire qu'il n'y a pas d'argent pour les personnels, les caisses sont pleines à craquer, cela en devient indécent !

C'est bien entendu l'ensemble des agents qui ont « **relevé le défi, fait l'effort** » de ces montants exceptionnels engagés et consommés, le premier à s'en féliciter sera sans doute Monsieur le directeur général.

C'est bien entendu l'ensemble des agents qui, malgré les réorganisations successives et incessantes, la surcharge de travail permanente, le changement de missions, les fermetures de centres... ont continué à pleinement s'impliquer dans leur métier de l'exploitation, de la maintenance et du tertiaire, pour le développement de nos voies d'eau, pour la valorisation de notre DPF.

**Alors comment le magot sera-t-il partagé ?
Comment ce bon résultat sera réparti ?**

Qu'est-ce qu'a prévu VNF pour ses agents, pour valoriser leur implication, et **accessoirement faire face à l'inflation, qui dans le budget familial, lui, ne crée pas d'excédents ?**

La revalorisation des primes, bien insuffisante, au-delà des accords arrachés au niveau ministériel ?
NON !

La revalorisation des tickets restaurant pour manger correctement ?
NON !

L'augmentation des budgets pour les maisons éclusières et l'amélioration des conditions de vie des agents ?
NON !

Les agents n'auront rien, si ce n'est les remerciements du directeur général pour leur engagement et leur implication sans faille qui ne manquera pas d'arriver sous peu :

Bravo à tous, je suis fier de votre implication, à une prochaine... je pars !

Les agents n'auront rien, si ce n'est les mêmes injonctions, répétées et martelées sans cesse, comme des coups de massue, et toujours aussi absurdes

**Continuez à faire encore plus, avec toujours moins !!!
(Mais vous, vous n'aurez rien de plus.)**

Cela suffit...

Il est temps que le travail des agents soit réellement reconnu et valorisé, et pas uniquement pour permettre un beau déroulement de carrière à notre directeur des ressources humaines, déjà parti, et à notre directeur général, en partance...

Pour la CGT cela suffit...

La CGT revendique :

- _ un moratoire sur les réorganisations en cours
- _ la réalisation systématique d'une expertise RPS dans le cadre des réorganisations
- _ un arrêt des baisses d'effectifs et des recrutements immédiatement
- _ le versement d'une prime PTETE et prime métier, pour les personnels d'exploitation et les OPA, à 2 niveaux, 6000€ à minima et 8000€ pour les ouvrages sensibles, l'encadrement et l'expertise
- _ la revalorisation immédiate et significative de l'IFSE prioritairement pour les catégories C et B

Les mesures indemnitaires sont facilement finançables dans le cadre des 52 millions d'euros de recettes supplémentaires sur l'exercice 2022, et amplement méritées pour reconnaître l'implication sans faille de l'ensemble des personnels.

Si la direction ne joue pas le jeu, nous nous inviterons aux jeux, qui se dérouleront sur nos voies d'eau, et nous jouerons en équipe.

Nous appellerons l'ensemble des agents **à se mobiliser** pour faire brûler la flamme des justes et légitimes revendications que nous portons.

L'inscription à l'ordre du jour de ce CSA de l'instruction relative au maintien dans l'emploi à VNF, avec la perspective des JO de 2024 n'arrive bien entendu, pas par hasard.

La CGT sera particulièrement vigilante sur la mise en œuvre de cette instruction, notamment sur les postes ciblés et identifiés et qui ne pourront concerner que les missions de sécurité pour l'établissement.

La CGT sera particulièrement vigilante sur cette instruction ayant pour objectif caché, de remettre en cause le droit de grève, qui rappelons-le, a valeur constitutionnelle.

Cette vigilance s'exercera avec force au niveau local, notamment pour empêcher certains directeurs territoriaux de faire du zèle !

La CGT demande que dans la construction des déclinaisons locales du maintien dans l'emploi, en cas de différents entre une direction territoriale en place et les représentants du personnel, **une remontée des cas litigieux puisse être faite au sein de la présente instance centrale.**

Concernant le point d'information relatif à la scission du corps des personnels d'exploitation, **celui-ci n'a pas encore été tranché au CSA ministériel, VNF ne peut se substituer à cette instance**, d'autant que les arbitrages sur cette question n'ont pas encore été rendus.

Il en est de même pour la mise en place du régime indemnitaire de la voie d'eau (RIVE) pour les personnels d'exploitation, celui-ci étant conditionné à la scission du corps des personnels d'exploitation. Un prix bien trop élevé à payer pour une si maigre revalorisation indemnitaire.

La CGT demande le retrait à l'ODJ de ces deux points.

VNF risque d'être sanctionné pour faux départ !

La stratégie de VNF consistant à faire croire que le régime indemnitaire de la voie d'eau est acquis, sans se soucier de la validation des instances ministérielles, **pour faire miroiter aux agents une rémunération non assurée dans le temps et inégalitaire, n'entrant pas dans le salaire et le calcul de la retraite, génère incompréhension et désarroi sur le terrain.**

VNF ne joue pas selon les règles, et ce n'est pas très fair play !

Concernant le baromètre social, qui devait nous être présenté courant septembre, où en est-on ?

**La température prise est-elle trop haute chez les agents ?
Un mouvement, une mobilisation d'ampleur serait-elle en train d'incuber ?**

*Merci.
Vos élus CGT au CSA central.*